



EXEMPLE FIL ROUGE

Rhena applique cette fiche à ANNA, son agent de sinistres habitation de premier niveau (maturité N2), porté par Dr Katrin Ostermann (DDAO).

PAGE 1/1

1 📋 INVENTAIRE DES OUTILS · LIRE VS AGIR (← ACF-05)

SUIVI DU SINISTRE

Lire ☒ · Agir ☐

HISTORIQUE DE L'ASSURÉ

Lire ☒ · Agir ☐

INDEMNISATION ≤ 2 500 €

Lire ☒ · Agir ☒, dans la limite du plafond

MESSAGE À L'ASSURÉ

Lire ☒ · Agir ☒

DONNÉES BANCAIRES

Lire ☐ · Agir ☐, jamais branché

2 🕒 PÉRIMÈTRE DE DONNÉES

AUTORISÉES

Contrat, déclaration, pièces justificatives, historique de sinistres.

INTERDITES

Coordonnées bancaires de l'assuré, données de santé, tout hébergement hors Union européenne.

3 📁 CONTRÔLE DE LA REVUE

NOUVEAUX ACCÈS

Le 05/09, accès au dossier complet demandé pour l'agent du réseau d'experts : refusé, faute de mandat.

FRÉQUENCE

Trimestrielle, par la DSI avec le DDAO. Dernière revue le 30/09/2027.

On n'accorde pas ce dont l'agent pourrait avoir besoin, seulement ce dont il a besoin.